



ECOLE PREVENTION SANTE SECURITE ENVIRONNEMENT DE L'UIMM

ANIMATEUR PREVENTION SSE

FICHES PEDAGOGIQUES

VERSION – JANVIER 2023

L'Ecole Prévention Santé Sécurité Environnement de l'UIMM est un dispositif de certification de compétences attendues en entreprise composé de 3 certifications distinctes :

- Référent Prévention SSE
- Animateur Prévention SSE
- Coordinateur Prévention SSE

Dans le cadre de l'approche emploi – compétences de l'UIMM et du référentiel des compétences attendues d'un « **animateur prévention SSE** », il est proposé un déroulé pédagogique ainsi qu'une durée pour chacun des modules à titre indicatif.

Méthodes pédagogiques : La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants. La démarche doit proposer : apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages, mises en situation.

Des outils d'aide à la mise en œuvre de la prévention seront présentés : grille d'audit SSE, livret d'accueil, méthode d'évaluation des risques professionnels physiques et RPS, kit à la rédaction d'un plan de prévention, ...

C'est pourquoi, il est conseillé :

Module 1 : La réglementation Santé, Sécurité au Travail : 2,5 jours
--

Situer l'animateur prévention SSE dans l'entreprise.

Positionner précisément sa responsabilité, ses fonctions.

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

La prévention et l'entreprise

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail :

- Les enjeux de la prévention,
- La hiérarchie des textes, le droit européen et national,
- Les principes généraux de prévention,
- Les obligations de l'employeur et des salariés,
- L'obligation de sécurité de résultat,
- Les formations obligatoires à la sécurité, les travaux dangereux,
- Les registres obligatoires et les affichages obligatoires,
- Les vérifications obligatoires,
- Les responsabilités civile et pénale
- La veille réglementaire et technique.
- La gestion documentaire : les tableaux de bord SSE.

L'organisation de la prévention

- Les missions et pouvoirs de l'inspection du travail et du service prévention des CARSAT,
- Le service santé au travail – rôles et missions.

Le service prévention

- Le rôle et les missions de l'animateur prévention SSE.

Le droit d'alerte et de retrait

- La notion de danger grave et imminent,
- Le droit d'alerte et de retrait.

Le CSE / CSSCT

- La création, le fonctionnement, les moyens,
- Les missions de veille, d'investigations et d'étude,
- Le rôle de l'animateur prévention SSE au sein du CSE / CSSCT.

Module 2 : L'évaluation des risques professionnels et le document unique : 1,5 jour

Développer la compréhension des risques professionnels et l'analyse des conditions de travail.

Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique.

Utiliser le document unique comme outil de prévention.

Concrétiser l'apport conceptuel par une mise en situation réelle avec enjeux de résultat.

Le contexte réglementaire, les objectifs, les sanctions

L'évaluation des risques et le document unique

- Notions de base : danger, risque, prévention ...
- Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite,
- Méthodologie d'évaluation,
- Rédaction du document unique.

Le document unique comme outil vivant de prévention

- Elaboration et suivi d'un plan d'action,
- Communication auprès des salariés.

Études de cas

Présentation d'une méthode d'évaluation des risques, d'un document unique et mise en œuvre.

Module 3 : Les responsabilités pénale, civile : 1 jour

Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civile et pénale

Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique

Définir l'existence de la délégation

Mettre en œuvre la politique de prévention

Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en œuvre de la responsabilité civile et/ou pénale

La responsabilité pénale

- Les grands principes

Personne physique

- La gradation des fautes
- Les peines applicables

Personne morale

- L'organisation de l'entreprise
- Les délégations de pouvoir
- La procédure pénale

La responsabilité civile

- Les grands principes
- La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
- La procédure civile

Module 4 : La relation entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures : 1 jour

Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisées par une entreprise extérieure dans un établissement.

Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices.

Elaborer une démarche de prévention des risques de coactivité.

Le contexte réglementaire

- Champ d'application et obligations,
- Etapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination
...
- Les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure.

Le plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en œuvre

- Le rôle de chacun,
- Les différents intervenants.

Introduction au cas des opérations de chargement et de déchargement

- Contexte réglementaire,
- Protocole de sécurité.

Présentation d'un kit pratique : « mise en œuvre du plan de prévention ».

Module 5 : L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents : 1 jour

Acquérir des concepts actuels d'analyse des risques.

Maîtriser l'outil d'analyse arbre des causes.

Proposer des mesures correctives efficaces pour réduire les accidents ou incidents.

Introduction

- L'analyse pourquoi faire ?
- Le document d'étude et la rédaction du compte-rendu de l'enquête accident.

La méthode d'analyse de l'arbre des causes

- Présentation et acquisition de de la méthode par des exercices individuels et en groupe :
 - ✓ Préparation de la réunion,
 - ✓ Formulation des étapes,
 - ✓ Distinction précise de la notion de fait (exercices individuels),
 - ✓ Nature des liens logiques entre les faits (chaîne, conjonction, disjonction, exercices par groupe).

La méthode des 5 pourquoi

Module 5 : La gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles : 1 jour

Définir l'accident du travail et la maladie professionnelle.

Comprendre et analyser le mécanisme de la tarification.

Intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise.

Proposer et développer des méthodes et des moyens d'amélioration de la gestion des A.T. et des M.P.

Les définitions : accident de travail, accident de trajet et maladie professionnelle

Les modalités et les procédures

- La déclaration,
- Les réserves,
- Les modèles.

La tarification et le compte employeur

Module 6 : L'ergonomie en milieu industriel : 1 jour

Faire connaître les principales notions d'ergonomie.

Permettre d'utiliser, en ce domaine, un langage adapté et commun.

Donner le réflexe de faire prendre en compte la dimension ergonomique dans leurs secteurs d'activités et de responsabilité.

L'ergonomie

- Origine,
- Définitions,
- Champ d'action.

Le dimensionnement des postes de travail

- Les données anthropométriques de base,
- La conception des postes de travail,
- Les incidences des mauvaises postures : lombalgies et Troubles Musculo-Squelettiques.

Le confort auditif

- Les caractéristiques de l'audition,
- Les mesures d'une ambiance sonore,
- L'approche de solutions de traitement des bruits industriels.

Le confort visuel

- Les caractéristiques de la vision,
- Les principaux critères d'un bon éclairage,
- Les principales sources d'éclairage.

Le confort thermique

- Les différents critères à prendre en compte,
- Le traitement pratique des ambiances thermiques.

Un outil d'analyse de poste de travail

- Présentation d'une méthode d'évaluation des conditions de travail,
- L'évaluation des paramètres,
- L'utilisation de la méthode.

Module 7 : Les risques psychosociaux, les addictions : 2 jours

Connaitre le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise.

Comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise.

Engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables.

Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs.

Acquérir les connaissances nécessaires pour faire évoluer les représentations et parler un langage commun.

Décrire les moyens d'action qui s'offrent à l'entreprise pour agir efficacement et durablement pour la santé et la sécurité des salariés et, définir la responsabilité de chacun.

Construire ou poursuivre une démarche de prévention adaptée.

Conséquences économiques pour l'entreprise.

Le contexte

- Le contexte sociétal,
- La réglementation et jurisprudence,
- Quelques données statistiques

Le stress

- Les définitions, les étapes,
- Les facteurs de stress (personnels, professionnels et sociétaux),
- Les conséquences du stress (pour l'individu et pour l'organisation),
- La prévention.

9

Les violences

- Les violences internes et externes,
- Les Violences physiques et psychologiques,
- Les situations à risque,
- La prévention.

Le harcèlement moral et le harcèlement sexuel

- La législation,
- Les typologies de harcèlement,
- Les situations à risque,
- La prévention.

Présentation des nouvelles données concernant la santé au travail et l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs.

Elaboration de procédures et de fiches réflexes précisant le rôle des différents acteurs dans les situations de troubles du comportement ponctuels ou chroniques

Etablissement des règles applicables dans l'entreprise en matière de consommation *de substances psychoactives et des comportements addictifs.*

Nécessité de la formation des encadrants et de la sensibilisation du personnel accompagnant le déploiement de ces règles et procédures

Inscription sur le DUER des risques addictifs au même titre que les autres risques professionnels.

Le rôle de l'employeur, de l'encadrement et de l'ensemble des acteurs de l'entreprise

Présentation d'une méthode d'évaluation des RPS et mise en œuvre.

Module 8 : Le risque incendie : 0,5 jour

Comprendre les phénomènes.

Connaître la réglementation et les moyens de prévention.

Notions juridiques de bases

Généralités

- La combustion (selon la matière),
- Notions d'explosions, de détonation, de déflagration,
- Le zonage ATEX.

Evolution du feu : l'incendie

- Aspect pratique de la combustion,
- Caractéristiques principales de l'incendie,
- Les phases de développement d'un incendie dans un local,
- de petites dimensions,
- Les circonstances aggravantes.

Incendie et construction

- La réaction au feu,
- La résistance au feu,
- La tenue au feu des éléments,
- Les dispositions constructives.

Techniques d'extinction

- Les principes,
- Les agents extincteurs.

Matériel de lutte contre l'incendie

- Les moyens mobiles, Les moyens semi-fixes.

La prévention

- Aspect technique, Aspect humain.

Evacuation en cas d'incendie

- Définition et but,
- Inventaire des principaux types de risques,
- Découpage des usines,
- Choix des responsables et leurs rôles,
- Missions des responsables,
- Processus d'évacuation,
- La mise en œuvre des processus,
- Les consignes d'évacuation.

Module 9 : Le risque électrique : 0,5 jour

Connaître la réglementation.

Connaître les limites, les domaines de tension et les habilitations du personnel.

Le risque électrique

- La réglementation,
- Le principe de l'habilitation électrique.

Qualification et habilitation

Obligation de l'employeur.

- Classification du personnel,
- Formation du personnel,
- Contrôle des connaissances,
- Remise contre émargement d'un recueil de prescriptions (basé sur la publication UTE C 18-510 ou C18 630),
- Instructions permanentes de sécurité spécifiques (IPS) ou instructions de service de sécurité spécifique (ISSS),
- Consignes particulières de sécurité,
- Vérification de l'aptitude médicale délivrée par le médecin du travail,
- Habilitation du personnel.

Différentes opérations (travaux, interventions, mesurages...)

Distances de sécurité

- Distance minimale d'approche (DMA),
- Distance limite de voisinage (DLV),
- Distance minimale de fouille.

Zone d'environnement électrique

- Zone à risque d'explosion,
- Symboles d'habilitation,
- Comment habilitier une personne préalablement formée,
- Cas particulier du surveillant de sécurité électrique,
- Titre d'habilitation.

Module 10 : Le risque chimique et l'outil d'évaluation SEIRICH : 1 jour

*Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention du risque chimique.
Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention des risques chimiques.
Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques dans l'entreprise.*

Découvrir et comprendre l'outil SEIRICH.

La réglementation

Définition des substances dangereuses

Sensibilisation aux risques présentés par les produits chimiques ou leurs installations

- Les produits chimiques : où les rencontre-t-on ?
- Sous quelles formes,
- Sous quels noms,
- Les dangers présentés,
- Les familles de produits dangereux,
- Leur identification.

Classification

- L'identification des produits,
- Normalisation des symboles de danger,
- Etiquetage.

Etude des différents risques

- Au stockage,
- Lors de la manutention et de l'utilisation.

Les moyens de protection

- Equipements de protections individuelles : rôles et limites,
- Les gestes et les attitudes interdites.

Les fiches

- De données de sécurité,
- Toxicologiques,
- Techniques,
- Contenus et rôles.

Présentation de l'outil SEIRICH

- SEIRICH web,
- SEIRICH entreprises : Niveaux 1, 2 et 3,
- Mise en application par des cas pratiques sur les niveaux 1 et 2 de l'outil,
- Retours d'expériences, échanges ...

Module 11 : La gestion des équipements de travail : les machines : 1 jour

Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection.

Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre.

Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables.

La Directive Machines 2006 / 42 CE et ce qu'elle implique

La conception et la mise sur le marché des équipements de travail et moyens de protection

- Présentation des notions de mise sur le marché (vente, prêt, location, etc...) et de mise en service,
- Rôles et responsabilités des différents acteurs (concepteur, fabricant, propriétaire, utilisateur),
- Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique (la notice d'instruction, ...),
- Les procédures de certification et les organismes de contrôle,
- Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges.

L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection

- Le maintien en état de conformité,
- La modification d'un équipement de travail,
- Les mesures d'organisation et d'utilisation,
- Les prescriptions pour le matériel existant.

14

La gestion de EPI

Présentation d'une méthode de réception machine et d'une grille d'audit « conformité machine ».

Module 12 : La communication : 3 jours

Analyser les situations et résoudre des problèmes avec méthode.

Animer un groupe de travail et dispenser une action de formation de sensibiliser à la sécurité, l'hygiène et l'environnement.

Bâtir un argumentaire et convaincre : savoir transmettre un message.

Rédiger des notes écrites efficaces c'est à dire adaptées au message à transmettre et à la population visée.

Communiquer

- Les grandes règles de la communication,
- Les outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace,
- Les outils non verbaux : regard, voix, gestes, postures, silence, respiration,
- Le contrôle de soi,
- Les attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur impact.

Informier

- Savoir « traduire » sans déformer une information selon les destinataires visés et les types de situation (construction d'un message),
- Vérifier la qualité de l'information reçue par rapport à l'information émise « croire qu'on est compris, n'est pas automatiquement être compris ».

Conduire ou participer à une réunion

- Types de réunions, Rôle du conducteur
- Les 6 temps forts d'une réunion, Les obstacles à la participation.

Former au quotidien

- Les trois niveaux d'intervention de toute action de formation : structure, fonction, individu,
- Construire une démarche pédagogique,
- Déterminer des objectifs (en termes de savoir, savoir-faire, savoir être),
- Organisation de la progression pédagogique,
- Choix des supports,
- Evaluation,
- Résoudre et décider,
- Les critères de choix du style à adopter en fonction de la situation, du public...

Adopter une attitude négociatrice

- Type de négociation : du conflit à l'accord en passant par la tension,
- Techniques et attitudes significatives,
- Remise et étude d'un guide de préparation.

Mise en scène dans les pratiques professionnelles : À partir de situations déterminées avec les stagiaires (réunions, entretiens, présentations...), applications et entraînement aux outils.

Module 13 : L'environnement industriel et l'ISO 14001 : 2 jours

Connaître les textes législatifs qui régissent la protection de l'environnement et les responsabilités de l'entreprise.

Identifier les différents acteurs externes et leurs compétences et pouvoirs respectifs.

Connaître les intérêts et les enjeux de l'ISO 14001.

Connaître les principaux organismes susceptibles de subventionner et les procédures d'obtention.

Le contexte sociétal

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

- Les interlocuteurs : Rôles et mission de la DREAL.
- La nomenclature
 - ✓ Savoir se repérer,
 - ✓ Identifier les rubriques pertinentes,
 - ✓ Détermination du régime de classement.
- Les régimes de classement et les procédures associées
 - ✓ Déclaration,
 - ✓ Enregistrement,
 - ✓ Autorisation,
 - ✓ Autorisation avec servitudes,
 - ✓ La directive SEVESO.
- L'arrêté d'exploiter
 - ✓ Les prescriptions techniques,
 - ✓ La mise en œuvre des prescriptions (autocontrôle),
 - ✓ Les contrôles des installations.
- La responsabilité de l'exploitant
 - ✓ Civile et pénale,
 - ✓ Sanctions.
- L'aspect financier
 - ✓ Les aides,
 - ✓ Les taxes.
- Les liens entre environnement et sécurité du travail.

L'impact environnemental

- L'eau
 - ✓ Les grands textes sur l'eau,
 - ✓ La consommation de l'eau,
 - ✓ Les rejets.
- L'air
 - ✓ Les types de polluants,
 - ✓ La surveillance des rejets (qualité et quantité),
- Le sol
 - ✓ Prévention des pollutions,
 - ✓ Gestion des sites pollués.
- Le bruit
 - ✓ Les bases réglementaires,
 - ✓ Les mesures de bruit,
 - ✓ Les possibilités de réduction du bruit.
- Les déchets
 - ✓ Les bases réglementaires,
 - ✓ Les catégories de déchets,
 - ✓ La gestion des déchets,
 - ✓ Identification des sources et quantification,
 - ✓ Tri, stockage, collecte,
 - ✓ Les règles de suivi et responsabilité politique de réduction des déchets.
- Les substances dangereuses
 - ✓ Identification,
 - ✓ Classification,
 - ✓ Du stockage à l'élimination.
- Exemples d'accidents.
- Notion de situation de crise : gestion de l'évènement, communication, conséquences (financières, juridiques, image).

Le système de management environnemental ISO 14001

- Les enjeux.
- La norme.
- Les clés de la réussite.
 - ✓ A la mise en œuvre,
 - ✓ Dans la durée.

Module 14 : Mise en situation en entreprise : 2 jours

Mettre en œuvre l'ensemble des sujets SSE traités.

Préparer et rendre compte à la direction et l'encadrement de l'entreprise accueillante les écarts constatés et le plan d'action à mener.

Agenda type d'une journée

- Accueil, présentation de l'entreprise et des stagiaires, informations sur les sujets à traiter,
- Exercices pratiques atelier, prises d'informations, constations, état des lieux concernant le sujet dédié à chaque groupe,
- Préparation des documents pour les restitutions, analyse, projets de solutions,
- Restitution des sujets par groupe,
- Conclusions.

Les stagiaires sont répartis en groupe de deux ou trois afin de :

- Présentation et utilisation d'une méthode d'observation,
- Traitement des données par groupe,
- Dépouillement et traitement des données,
- Réflexion sur la validité des résultats et critères de priorité des actions proposées.

Au cours de ce module l'animateur prévention SSE devra :

- Préparer un plan de son intervention orale,
- Construire des visuels attractifs,
- Introduire la présentation et créer un climat propice à l'écoute,
- Susciter l'intérêt,
- Conclure avec force et assurance,
- Rester acteur de l'échange avec l'auditoire,
- Développer, argumenter, répondre aux objections.

Exemples de sujets traités

- Plan de circulation,
- Document unique sur une unité de travail,
- Plan de Prévention,
- Analyse des risques sur une unité de travail,
- Audit en vue de la rédaction du document unique,
- Plan d'évacuation des locaux,
- Analyse des risques chimiques,
- Analyse environnementale,
- Diagnostic environnemental,
- Plan de gestion des déchets,
- Positionnement ICPE,
-